

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2021

Convention territoriale globale : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'**unanimité**, la signature de la convention territoriale globale.

Reprise de concessions au cimetière : Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, à l'**unanimité**, à procéder à la reprise de 18 concessions en état d'abandon.

Fonds de développement communautaire : Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, à l'**unanimité**, à présenter le dossier des terrains de foot5 à ce fonds de concours.

Programmation DETR/DSIL 2022 : Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, à l'**unanimité**, à présenter les dossiers suivants auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL :

Réfection de la toiture, de l'éclairage et du chauffage de l'Eglise St Lucien pour un montant de 45 965.57€ H.T. ;

Déplacement du réseau d'eau potable rue de Paris pour un montant de 50 000,00€ H.T. ;

Création d'une sente piétonne reliant Blainville à Noailles pour un montant de 170 000,00€ H.T.

Décision budgétaire modificative n° 2 budget principal : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'**unanimité**, la décision budgétaire modificative n° 2 au titre du budget principal 2021 telle que présentée.

Avenant n° 2 à la convention avec la SA HLM de l'Oise (Courtil Crête) : Le Conseil Municipal a décidé, à l'**unanimité**, de prolonger la durée de la convention jusqu'au 31 mai 2022.

Convention avec le Théâtre du Beauvaisis : Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, à l'**unanimité**, à signer la convention de partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis.

Rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'**unanimité**, le contenu et les conclusions de la CLECT du 1^{er} décembre 2021.

Rapport annuel du délégué pour le service assainissement 2020 : Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de la Communauté de communes Thelloise pour l'année 2020.